

Enjeux, déroulement et conditions de passage à l'examen

1. LES ENJEUX DE LA FORMATION

La formation au permis de conduire a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour conduire de façon sûre, autonome et responsable.

Apprendre à conduire nécessite de connaître les règles de circulation, de maîtriser son véhicule, d'anticiper les risques et d'adopter un comportement respectueux envers l'ensemble des usagers de la route.

2. LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis B : la préparation au Code de la route est réalisée à distance via Kopilot - ENPC EDISER. La formation pratique est dispensée individuellement avec un enseignant de la conduite. Les leçons durent 55 minutes et sont organisées du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 18h. La progression est individualisée et adaptée au niveau de chaque élève.

Permis A2 : la formation comprend la préparation à l'épreuve théorique moto (ETM), puis une formation pratique avec un enseignant qualifié, composée de séances sur piste (plateau) et en circulation.

3. LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EXAMENS

Épreuve théorique : l'examen comporte 40 questions. Il est réussi à partir de 35 bonnes réponses.

Épreuve pratique : avant toute présentation à l'examen, l'équipe pédagogique s'assure que le niveau de préparation de l'élève correspond aux compétences attendues.

Pour le permis B, l'épreuve pratique dure environ 32 minutes. Elle permet notamment d'évaluer la conduite en sécurité, le respect de la réglementation, la maîtrise du véhicule et l'autonomie du candidat.

4. LE JOUR DE L'EXAMEN PRATIQUE

Le candidat doit se présenter avec sa convocation et une pièce d'identité en cours de validité.

L'élève doit respecter l'heure de rendez-vous communiquée par Conduite & Prévention et figurant sur sa convocation.

L'accompagnement au centre d'examen est organisé par Conduite & Prévention. L'heure et le lieu de rendez-vous sont communiqués à l'élève avant l'examen.